

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de la Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent exercice se terminant le 31 décembre 2023 tenue le 24 mai 2024 au 22 rue Ste-Marie, Rimouski

Présences : Elisabeth Beaudoin Marie-Soleil Boucher Cécile Corbin
 Jeannine Dubé Michelle Duguay Marius Pineau
 Julie Quimper

1. Constatation du quorum et procédure d'ouverture de l'assemblée :

Jeannine Dubé, préside l'assemblée générale annuelle de la Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à 11 h 00.

2. Nomination d'un (e) secrétaire et d'un(e) président (e) d'assemblée :

Julie Quimper propose Jeannine Dubé comme présidente et Élisabeth Beaudoin comme secrétaire pour cette assemblée générale annuelle de la Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent. Appuyée par Marie-Soleil Boucher Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour :

Jeannine Dubé fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Michèle Duguay propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Julie Quimper. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 5 mai 2023;

Jeannine Dubé fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 5 mai 2023 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 mai 2023 est proposée par Julie Quimper, appuyée de Élisabeth Beaudoin. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente de l'exercice 2023

Jeannine Dubé dépose son rapport qui est en pièce jointe.

6. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton

Les états financiers ayant été adoptés à la majorité le 8 mai 2024 par consultation électronique, le document des états financiers au 31 décembre 2023 est déposé.

7. Nomination d'un vérificateur pour 2024 :

Il n'y a pas de vérificateur nommé aujourd'hui. Des soumissions devront être demandées auprès d'autres comptables agréés ou firmes comptables.

8. Élections des administrateurs :

8.1 Identification des personnes et durée restante du mandat

Élisabeth Beaudoin, mandat terminé

Marius Pineau, mandat terminé

Marie-Soleil Boucher, mandat 1 an

Cécile Corbin, mandat terminé

Jeannine Dubé, mandat 1 an

Michelle Duguay, mandat 1 an

Julie Quimper, mandat 1 an

8.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Il est proposé par Élisabeth Beaudoin appuyée par Julie Quimper de nommer une président et une secrétaire d'élection uniquement si l'élection il y a. Adopté à l'unanimité.

8.3 Période de mise en candidature

Julie Quimper propose, appuyée par Michèle Duguay qu'Élisabeth Beaudoin, Cécile Corbin et Marius Pineau soient nommées administratrices au sein du conseil d'administration de la Fondation de l'ÉMBSL pour un mandat de deux ans.

Toutes acceptent et sont donc réélues à l'unanimité.

À noter que Élisabeth Beaudoin a été nommée par l'ÉMBSL comme représentante de celle-ci au sein du conseil d'administration de la Fondation de l'ÉMBSL pour un mandat d'un an.

9. Varia

Rien à ajouter

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 33.

présidente

secrétaire

Registre des présences

[illegible]